



Municipalité de L'Avenir

545 rue Principale, L'Avenir (Québec) J0C 1B0
Tél. : (819) 394-2422 Fax : (819) 394-2222
Courriel : info@municipalitelavenir.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

LOT 5 982 103 – 655 RUE PRINCIPALE

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2026, qui se tiendra à compter de 19 h 30 à l'église St-Pierre-de-Durham située au 577, rue Principale à L'Avenir, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement au lot ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour objectif de demander l'autorisation auprès de la municipalité de permettre la construction d'une remise d'une superficie de 11,15 m² alors que la superficie maximale autorisée est de 9 m² considérant l'immeuble de trois logements.

Au cours de cette séance, les membres du Conseil municipal entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Donné à L'Avenir, ce 17^e jour du mois de septembre 2026.

Suzie Lemire
Directrice générale / greffière-trésorière